

PARAISSENT CHAQUE SEMAINE
LE MARDI et le VENDREDI.
Abonnement pour l'année,
franc de port. L. 0 0

Mélanges Religieux

Les Lettres, Réclamations, Corres-
pondances, etc., doivent être adressées
au Rédacteur-en-Chef, franc de
port.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

VOL. 14.

MONTREAL, MARDI 26 AOUT 1851.

No. 95.

LETRES SUR L'AMERIQUE, PAR X. MARMIER. (1)

New-York, juin 1851.

M. Marmier a montré une vaste érudition dans ses recherches sur les littératures du Danemark, de la Suède, de la Laponie et même de l'Islande; il a eu le mérite de faire connaître à la France les chants populaires du Nord, comme Lavillemarqué les poésies de la Bretagne, et l'auteur de celles de la Grèce. Que n'aurait-il pas écrit de plus, si son génie n'avait été occupé par un touriste public le résultat de ses observations, s'il trouve que ses compatriotes ont à profiter par l'adoption des mœurs, des usages et des institutions d'un peuple étranger; ou bien encore si les arts, la poésie, la littérature de ce peuple méritaient d'être connus. Mais écrire sur tous les tois: "Nous sommes supérieurs aux Américains, ils sont grossiers, ignorants, voraces, sordides, impolis, insouciantes, altérés d'or, sans éducation, sans âme, sans poésie; tandis que nous autres Français, nous sommes les modèles du genre humain par nos manières, notre ton, nos goûts, nos connaissances, et le reste." De bonne foi, notre caractère national n'est-il pas déjà assez renommé pour sa suffisance, sans qu'il lui soit donné périodiquement de tels coups d'encensoir, et n'avons-nous pas déjà ce rapport avec les Chinois, de nous croire supérieurs au monde entier?

Si encore M. Marmier avait réellement observé ce qu'il raconte! Mais a-t-il eu le temps de mûrir ses jugements généraux aussi sévères? M. Marmier ne date ni ses lettres ni ses aventures. Malheureusement, il n'a pas le paquebot qui avait l'honneur de le porter: c'était le *Hurc*, qui entra à New-York le 15 octobre 1850. Il dit que le lendemain de son départ de la Nouvelle-Orléans, le premier de l'an le fit songer à ses amis absents. Ainsi donc, en deux mois et demi, M. Marmier avait parcouru les Etats-Unis et le Canada, jugé ces deux contrées et franchi dix-huit cents lieues sur le continent du Nouveau Monde, car la route qu'il a suivie est de 4,500 milles. M. Marmier a pour vignette sur ses volumes un steamer fendant les ondes. C'est effectivement du pont du bateau ou de la portière d'un wagon qu'il étudie les institutions et les mœurs; le paysage court devant ses yeux, les arbres passent, les villes fuient, M. Marmier étudie et juge à toute vapeur. Il ne connaît, en fait d'Américains, que son voisin de table ou de cabine; il n'en fait pas moins le portrait de tous les Américains et ne se souvient plus de l'Anglais physionomiste qui écrivait: "A Chateaufort, les femmes sont rousses et ont en la petite vérole, parce que sa servante l'auberge était affligée de ces deux désagréments. Evidemment le touriste n'avait daigné se munir d'aucune lettre de recommandation; il n'a pas adressé la parole dans tout son voyage à un gentleman; il ne s'est trouvé en contact, sur les lacs et les fleuves, qu'avec des fermiers, des commis-voyageurs ou de petits commerçants, car en hiver la bonne société ne court pas les chemins, et il ne suppose pas l'existence d'une classe plus relevée, plus distinguée que celle qu'il a côtoyée dans les hôtels. Voici quelques-unes des boutades que lui inspire sa mauvaise humeur.

(1) 2 Vol., in 8°, 1851.

"Les Américains se précipitent à table comme des animaux affamés.—L'Américain est, dans son silence, sombre et inquiet, sec et dur.—Entre tous les animaux, l'un des plus laids, c'est l'homme, et de tous les hommes, le plus laid est l'Américain.— Ces chiffres ambulants et dévorants qu'on appelle des Américains.—Je n'ose m'approcher d'un de ces ours de comptoir, qui ne répond à mes avances que par des grognements.—Je retrouve les Américains tels que je les ai laissés: même figure morose, même rudesse, même saleté. C'est un ennui mortel de les voir, c'est un tourment d'être un instant à table assis au milieu d'eux.— L'Américain ne tourne la langue que pour savourer son tabac, et ne desserre les dents que pour cracher. Il ne lit rien et ne regarde rien. Il rumine en silence quelque spéculation: c'est la seule différence qu'il y ait entre eux et les collets qu'ils ont déposés dans le wagon des bagages.—L'Américain s'en va comme une souche d'arbre jusqu'à la station où il doit s'arrêter.—Rappelez-vous ce que vous avez vu dans Buffon à l'article brochet et requin, vous aurez une idée de la voracité des Américains."

Ainsi donc, le citoyen des Etats-Unis est bien et dûment convaincu d'être le plus laid des hommes, un chiffre ambulante et dévorant, un animal, un ours qui grogne, et roumiant un brochet et un requin, une souche d'arbre. A part cette nomenclature d'aménités et ce luxe d'épithètes zoologiques, c'est le portrait de fantaisie tracé il y a vingt ans par Mme. Trollope. Mais cette dame parlait des parties reculées et des petites villes du Far-West, et M. Marmier parle des plus grandes cités des bords de l'Atlantique. Quand un peuple fait en vingt années des progrès si prodigieux dans l'industrie, les arts mécaniques, le luxe et la fortune comment ne pas admettre de prime abord qu'il doit en avoir accompli d'également rapides dans l'urbanité.—Voici, en effet, ce qu'une dame anglaise de haute naissance, lady Emmeline Stuart Wortley, qui a parcouru les Etats-Unis en 1850, écrit sur le même sujet des manières et de la sociabilité:

"J'aime les Américains de plus en plus; il se sont perfectionnés prodigieusement depuis peu, ou au moins les critiques que j'ai lues ont été cruellement exagérées. Ils sont particulièrement courtois et obligeants, et paraissent aimablement anxieux que les étrangers emportent d'eux une favorable impression. Quand à moi, en dépit des récits des autres voyageurs, je suis déterminée à ne pas juger, mais à les juger eux-mêmes, et à les trouver, et je les trouve généralement très-pertinents à les apprécier (si je ne vois aucune raison de changer mon humble opinion présente) spécialement pour leurs obligentes civilités et leurs attentions hospitalières envers les étrangers, qualités dont j'ai eu des preuves nombreuses. Je n'ai été témoin que dans un très-petit nombre de cas isolés des habitudes désagréables qu'on attribue si communément aux Américains, et ces exceptions n'étaient positivement pas parmi les classes élevées. Il y a sans ce rapport tant de différence en Amérique que partout ailleurs. Ici, les classes supérieures ont presque toujours d'excellentes manières et possèdent à un degré remarquable un raffinement réel, soit acquis, soit naturel. Les Américains ont, de plus, l'air extrêmement distingué, ce que mes compatriotes auront peut-être peine à croire."

De ces deux appréciations, laquelle est la

vraie? Toutes les deux peut-être; seulement lady Wortley n'a fréquenté que la bonne société, et M. Marmier n'a vu que la mauvaise. Mais alors pourquoi ne pas faire la moindre distinction, et pourquoi englober la nation entière dans ces cris de détresse d'une délicatesse effarouchée? Si le fermier de nos campagnes était toujours par voies et par chemins, comme il l'est en Amérique, s'il n'était pas reconnaissable à son bonnet de coton, à sa blouse, à sa veste de velours, quand il ne l'est pas, comme en Bretagne, à sa belle langue et à son noble costume; si notre paysan était déguisé en gentleman par le chapeau de soie et l'habit noir, comme il l'est aux Etats-Unis, croit-on que l'étranger qui parcourrait la France devrait juger notre ton, notre linge blanc et notre appétit d'après ces échantillons rustiques? M. Marmier est donc complètement dans le faux en généralisant ces accusations de grossièreté. On trouve en Amérique une bonne société accomplie; on trouve même une aristocratie à New-York, et il y a quelques mois à peine, le nobiliaire de l'Etat a été publié, avec armoiries en couleur et en or. Il existe en effet un certain nombre de familles qui descendent en ligne directe soit des premiers colons hollandais, soit des seigneurs anglais, auxquels le duc d'York fit des concessions de terrains dans la province qui prit son nom. M. Marmier croit-il que sa caricature ressemble en rien à ces nobles familles qui seraient l'ornement d'une cour? Puis, que dira notre touriste de l'usage si hospitalier qui existe partout aux Etats-Unis? S'il voit une dame étrangère débarquer, il lui suffit pour être accueillie et recherchée dans toute la société, d'être connue ou recommandée d'une seule personne. Celle-ci s'empresse aussitôt de prévenir ses amis, et la nouvelle arrivée reçoit les visites et les invitations de la ville entière avant qu'elle ait eu le temps de mettre en ordre ses lettres d'introduction et de s'enquérir des destinataires. Si, à New-York, M. Marmier s'était donné la peine de descendre à un hôtel de bon ton, comme l'*Astor House*, l'*Irving*, et surtout le *New-York Hotel*, il eût été frappé de l'extrême élégance des dames, non moins que de leur distinction, et nous connaissons plus d'une parisienne qui, s'attendant à faire sensation, fut très-surprise de trouver les modes de la veille portées avec goût à New-York, tandis qu'elle les avait vu charger ridiculement à Londres. M. Marmier se vante d'avoir préféré l'hôtel français, où il n'a vu que des hommes; très-bien! mais il a tort de croire qu'il connaît la société américaine. C'est comme si celui qui n'a pas quitté l'hôtel Sablonnière, à Londres, se figurait avoir étudié la société des Trois-Royaumes. Voyez cependant le résultat de ces jugements précipités: les revues anglaises s'emparent du livre de M. Marmier et lui font l'honneur d'en traduire des pages entières. Quant au *Journal des Débats*, il citait, le 6 avril dernier, l'opinion du touriste, qui lui semblait venir à l'appui de sa politique, et il en tirait cette conclusion absurde: "La démocratie américaine périt par l'insociabilité." M. Marmier a sans doute raison de préférer le Canada et la Louisiane, où tout lui rappelle la France et où il peut se faire comprendre et être compris. Mais est-ce un motif suffisant pour se rendre injuste envers les Américains de race anglaise, et dans son éloge exagéré du Canada, où il admire jusqu'au chim (ou y vit cinq mois d'hiver sous la neige), n'y a-t-il pas cette arrière pensée que, comme on y parle français, son livre en aura plus de débit?

M. Marmier, déjà si fort contestable dans ses jugements sur la sociabilité des Américains, se trompe encore plus péremptoirement quand il parle politique. Il distingue trois partis aux Etats-Unis: les *locofocos*, les démocrates et les *whigs*, qui sont, dit-il, ce que les *borjans* sont en Angleterre. (Un autre écrivain *whigs* et *lores*.) Il n'y a pas de paysan irlandais fraîchement débarqué qui ne sache, au bout d'une semaine, que *locofoco* est synonyme de démocrate, et M. Marmier ignore que ce troisième parti, qui fait de grands progrès chaque jour, est celui du *free soil*, de la terre libre, parce que les *free soilers* veulent l'abolition de l'esclavage sur toute la surface des Etats-Unis. L'écrivain, il est vrai, professe un profond mépris pour tout ce qui n'est pas la belle nature ou la poésie; il a une sainte horreur de l'homme qui gagne sa vie par son négoce ou son industrie. L'or lui inspire de vertueuses indignations, à lui, "pauvre touriste qui, de sa vie, n'a su faire convenablement une addition." Mais, Monsieur, il me semble cependant que vous voyagez premièrement pour faire un livre sur vos voyages, et le vendre ensuite à M. Arthur Bertrand! C'est la votre industrie; vaut-elle mieux qu'une autre? et les écrivains ne cherchent-ils pas, à qui mieux mieux, à gagner de l'argent? Celui qui fabrique le roman-feuilleton et qui sait qu'à tant la ligne une interjection suivie d'un alinéa lui rapporte 15 centimes; celui qui fait le pied de grue chez l'actrice en vogue, implorant la faveur de lui lire un *scenario* et demandant sa protection près du directeur pour un drame où elle aura le beau rôle; celui qui vend son idée de vandeville à un auteur en renom; celui qui se fait pensionner du Gouvernement comme poète nécessaire et mange sa subvention dans le *fur niente* de Naples ou de Florence; celui qui sollicite des missions littéraires et promène sa réverie au rôle ou sous la ligue, le tout aux frais des contribuables; tous ces messieurs courent après l'or à leur manière; leur métier n'a rien de désintéressé; leur plume n'est pas plus honorable que celle du négociant qui ne compte pour sa fortune que sur lui-même. Quant aux réflexions de M. Marmier sur l'esclavage, on peut en juger lorsqu'il dit qu'à Washington les nègres sont domestiques, mais non pas esclaves, et que la servitude se rencontre seulement sur les bords du Mississippi. On compte quatre mille esclaves à Washington, et sur quinze Etats à esclaves, neuf ne sont arrosés ni de près ni de loin par les eaux du Mississippi.

J'ai montré le degré de confiance que doit inspirer M. Marmier quand il veut décrire le caractère, la politique ou les institutions des Américains. Est-il plus exact pour la partie historique? Un peu plus, car il s'aide alors de M. Garnaud pour le Canada, et de M. Gayard pour la Louisiane; mais il ajoute de son cru des variantes dont ces écrivains sont fort innocents. Il met un Evêque à Montréal en 1630; l'anachronisme est de près de deux siècles. Le siège de Montréal a été dirigé le 13 mai 1836, et le premier Evêché du Canada, celui de Québec, n'est que de 1670. Le Père Marquette, ce jésuite célèbre qui découvrit le premier la navigation du Mississippi, devient pour M. Marmier un Récollet. Il fait une seule île de Saint-Pierre et Miquelon, qui en sont deux aussi distinctes que Guernesey et Jersey. Il appelle Pocohonta la belle indienne qui sauva la vie du fondateur de la Virginie, et ce nom est partant écrit *Pocahontas*. Enfin, en parlant d'un célèbre indien dont le nom revient à toute

page dans les anciennes histoires du Canada, il écrit cette phrase: "Un chef des Hurons, décoré d'un petit nom indigène que vous n'êtes pas tenu de prononcer, du nom de Michillimackina, mais plus généralement appelé le *Rat*, ne voulait pas que nous fissions un traité d'alliance avec ses ennemis, les Iroquois." Il prend le nom d'un porc pour un nom d'homme.

Michillimackina est une ville d'un millier d'habitants, située dans l'Etat de Michigan, entre le lac Michigan et le lac Huron; son port spacieux peut contenir 150 navires et vaut peut-être le Pirée. Quant au chef indien, il se nommait *Kondiaronk*, comme M. Marmier peut s'en assurer dans le père de Charlevoix: "Les Hurons avaient pour chef un nommé Kondiaronk, plus connu dans nos relations sous le nom de *le Rat*, homme d'esprit, extrêmement brave, et le sauvage du plus grand mérite que les Français aient connu au Canada." (Tome II, p. 333.) Et au volume suivant, l'historien raconte que Kondiaronk mourut subitement le 2 août 1701, au milieu d'une conférence des chefs indiens avec le gouverneur Frontenac. La colonie lui rendit les plus grands honneurs, et son corps fut enterré avec pompe dans la grande église de Montréal, avec cette épitaphe: "Cigit le Rat, chef Huron." Un peu plus loin, il décrit avec de minutieux détails la situation et le port de Michillimackina, qui existait dès cette époque, et lui donne pour étymologie: "Lien abondant en tortues."

Il me reste à parler de la partie descriptive et du récit, et je suis désolé de ne pouvoir reconnaître plus de solidité. M. Marmier s'embarque au Havre sur un beau paquebot américain, et il remarque qu'un de ces navires part chaque mois pour New-York. Il veut dire chaque semaine. Il ne s'arrête qu'un jour à New-York, puis se confie, pour se rendre à Albany, à un *steamer* de rivières [*lisez steamboat*]. Un *steamer* se dit seulement d'un paquebot de long cours. En passant au pied des montagnes pittoresques où s'élève l'académie militaire de West-Point, M. Marmier écrit: "Les cadets de New-York... [je les connais] ont choisi ce sol parce qu'il était difficile à défricher; ils se sont dit qu'ils n'avaient rien de mieux à faire que d'en doter la science." Notre auteur ignore que New-York est aussi étranger à cette institution que Pontarlier, sa ville natale.

West-Point est un établissement fédéral, dont le terrain et les bâtiments appartiennent au gouvernement de Washington, et dont les professeurs sont à la nomination du Président. Le *steamer* lui inspire une tirade contre les mœurs démocratiques, qui ne permettront sur ces bateaux qu'une seule classe de cabines. Or, il y a partout trois prix et trois places distinctes; les *deck passengers*, passagers de pont, la *gallery* et les *state rooms* ou chambres d'Etat. Il voit à tous les déjeuners servir de monstrueux quartiers de bœuf rôti et des quantités de canards, ce qui lui ôte tout appétit. Le *cannard* est de sa façon, car jamais ces deux mots n'ont paru en ce pays au repas du matin. A Troy, il est choqué de se trouver dans un *temperance hotel* où on refuse de lui servir du vin, et il prétend que c'est une pure hypocrisie, et que le soir les Américains se glissent en cachette dans une chambre basse où on leur sert de l'eau-de-vie à discrétion. Il a pu entendre dire cette anecdote de Boston, où la loi interdit la vente au détail des liqueurs fortes, mais non du vin, et où les hôteliers, afin d'éviter la défense, vous vendent un verre d'eau, et vous donnent ensuite gratis un verre de rhum, pour en corriger la

ERRERON.

ERREUR JUDICIAIRE. AFFAIRE DE LA FILLE SALMON.

(Suite.)

"Or, ce sont deux suppositions de l'invention des juges, et qui sont contredites par les procès même.

"D'abord, comment les juges ont-ils su que le sieur de Beaulieu avait été empoisonné par sa bouillie? Dans quelle pièce du procès ont-ils été prendre une telle assertion?

"Ce ne pourrait être que dans le procès-verbal d'ouverture du corps; mais ce procès-verbal ne dit pas un mot de la bouillie empoisonnée; les chirurgiens n'ont pas même trouvé dans l'estomac, ni dans les intestins, des restes de la bouillie. Seulement un *liquore rouge et briguéte, tel que du vin mêlé avec sa lie*. C'est dans cette liqueur qu'ils découvrent un *sediment cristallisé et angulaire, ressemblant à l'arsenic*, dont ils déclarent que le sieur de Beaulieu est mort empoisonné; ce qui annonce bien plutôt que le poison avait été administré avec du vin.

"Mais comme cette hypothèse aurait entraîné l'absolution de la servante (qui n'avait point servi de vin), les juges de Caen préférèrent donner un *démenti* formel au procès-verbal, en décidant d'office, et contre toute

apparence, que le sieur Beaulieu était mort empoisonné par de l'arsenic mis dans sa bouillie.

"Dirait-on que l'on était fondé à faire cette supposition d'après quelques grains d'arsenic trouvés dans le potéon de la bouillie?

"On répond qu'il est faux qu'ils aient cette excuse, puisqu'ils n'ont pas même visité ni fait visiter le potéon, et qu'après l'ouverture du corps ils s'étaient retirés sans faire aucun examen des vases et ustensiles, qui continuèrent de rester à la disposition des Duparc.

"Objectera-t-on encore que des témoins ont assuré qu'en examinant le potéon ils avaient remarqué des restes d'arsenic?

"Quelle maison! Le bon sens permettait-il de croire à l'existence de cet arsenic, sur la seule assertion de quelques témoins, lorsque aucune expérience juridique n'avait constaté le fait, et sur-tout lorsque le potéon avait été laissé pendant plusieurs jours à la merci d'une multitude de personnes?

"Mais admettons pour un instant l'hypothèse d'arsenic mis dans la bouillie; comment supporter la seconde disposition de la sentence qui impute le fait à la fille Salmon, et l'en déclare atteinte et convaincue?

"Certes, si la chose est vraie, la condamnation est juste; mais s'il n'y a pas Pombro, pas l'apparence la plus éloignée de ce fait, si cette imputation est entièrement controuvée, de quel vil doit être envisagée cette sentence?

"Voyez d'abord l'embarras des juges; ils sont assurés que l'arsenic a été mis dans la

bouillie par la fille Salmon; mais, pour vous dire quand, à quelle époque et par quelle manipulation, c'est ce dont ils ne savent rendre compte. L'alternative qu'ils proposent est tout-à-fait étrange: elle a commis le crime en préparant la bouillie ou en la faisant cuire; c'est vous donner assez à connaître qu'il n'existe aucun renseignement sur l'instant où l'arsenic a été jeté; circonstance qui paraît cependant bien essentielle; car, si la fille Salmon est convaincue d'avoir mis l'arsenic, c'est sans doute parce que quelqu'un l'aura vu; et ce témoin doit être au même temps en état d'assigner l'époque précise de cette mixture.

"Cependant les juges n'en savent rien.

"Mais ils ne laissent pas moins croire que le procès contient quelque circonstance qui entraîne ce résultat, que c'est la fille Salmon qui a mis l'arsenic dans la bouillie à une époque quelconque.

"Or, c'est un piège tendu à la crédulité du public; car il n'existe rien au procès capable de justifier cette allégation.

"On sait que dans l'information faite à ce sujet il n'y avait que quatre témoins qui pouvaient en raisonner, quatre témoins qui n'en valaient pas un seul, puisque leur étroite parenté et leur intérêt personnel rendaient leur témoignage inadmissible.

"Ces témoins étaient la dame de Beaulieu, la dame Duparc, la demoiselle Duparc et son jeune frère.

"Les dépositions de pareilles personnes, quand même elles eussent été rédigées à charge contre la fille Salmon, auraient été bien

incapables de la faire déclarer atteinte et convaincue.

"Que sera-ce donc si on considère que ces dépositions ne contiennent rien qui autorise le moindre soupçon contre la fille Salmon?

"Mais pourquoi, dira-t-on, cette fille ne se récriait-elle pas contre cette assertion hasardeuse par le juge, que ce ne pouvait être qu'elle? Pourquoi ne répondit-elle pas que, dans une maison composée de tant de monde, d'autres qu'elle pouvaient être également soupçonnés d'avoir mis de l'arsenic?

"Sachez donc que c'est là précisément ce qu'elle ne cessa d'opposer au juge; mais que celui-ci ne lui permettait pas d'aborder seulement une telle supposition; tant il avait de répugnance à rien écouter qui pût compromettre personne de cette famille!

"Dans l'interrogatoire du 20 août, la fille Salmon, en parlant de l'assaisonnement de la bouillie, déclara, comme il était vrai, que c'était la dame Duparc qui avait mis le sel.

"Le juge, qui sentit tout ce qu'une telle circonstance avait d'important, s'éleva aussitôt contre l'accusée, et lui reprochant de chercher à élever des soupçons sur la dame Duparc.

"A elle remontra qu'il résulte de sa déclaration que ce ne peut être que la dame Duparc ou elle accusée qui eût empoisonné la bouillie du sieur de Beaulieu; qu'elle paraît trait même vouloir répandre quelques soupçons sur le compte de la dite dame Duparc; mais, qu'une pareille action, de la part de cette dernière, est contre toute vraisemblance; con-

sement ce ne peut être d'autre que l'accusée qui ait commis cette action."

"La partialité du juge peut-elle se montrer plus à découvert, et d'une manière plus maladroite?

"Il accable l'accusé de l'objection qu'il n'y a qu'elle qui peut avoir jeté le poison dans la bouillie; et quand cette fille détruit l'argument, en opposant que d'autres qu'elle ont approché de cette bouillie, et qu'une autre qu'elle a fourni l'assaisonnement, voilà que le juge irrité lui fait un crime de chercher à répandre du soupçon sur autrui.

"Il lui ferme la bouche en même temps qu'il l'interroge; il repousse la vérité en feignant de la chercher, et se déclare hautement l'avocat de ceux que l'accusée indique aux regards de la justice.

"Rien n'est plus sage ni plus modéré que la réponse par laquelle la fille Salmon s'efforce de modérer cet emportement.

"Qu'elle est innocente de ce dont on l'accuse; qu'elle n'avait aucun motif pour commettre une pareille action; qu'on peut faire tout ce qu'on voudra, mais qu'elle n'est aucunement coupable; qu'elle ne dit pas que la dame Duparc ait fait de mal à propos; qu'elle ne la croit pas coupable non plus, et qu'elle n'a jamais cherché à l'en faire soupçonner."

"Ce qui irritait le juge contre la supposition de l'introduction de l'arsenic par la dame Duparc, c'était l'in vraisemblance attachée à une pareille action; d'où il résulte qu'il